

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) :
- Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Cécile DELATTRE
- Rapporteur :
- Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/109 - 61060 - Parc naturel régional des Vosges du Nord
Proposition d'attribution d'une subvention et d'approbation
des termes d'un projet de convention financière pour 2019 à
conclure entre le Département et le SYCOPARC

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) une subvention de 22 900 €, pour l'année 2019, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2019 concernant précisément les actions suivantes, telles que détaillées dans les fiches-actions jointes en annexe 1 à la présente délibération :
 - o développer une politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation (9 410 €) ;
 - o développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement (9 740 €) ;
 - o améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse, notamment pour les collégiens (3 750 €).

- décide d'attribuer au SYCOPARC une subvention de 74 860 €, pour l'année 2019, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2019 de la mission culturelle concernant précisément les actions suivantes, telles que détaillées dans les fiches-actions jointes en annexe 2 à la présente délibération :
 - o garantir la qualité des projets culturels des 10 musées du réseau de la Conservation des musées, en assurant des missions de conseil scientifique (30 000 €) ;
 - o mettre en place une exposition collective et itinérante mobilisant les 10 musées de la Conservation (10 000 €) ;
 - o en matière de médiation culturelle, développer la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine, à l'échelle du territoire du Parc (19 860 €) ;
 - o impulser et favoriser le développement culturel du territoire du Parc (15 000 €).

- approuve les termes du projet de convention financière pour 2019, joint à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le SYCOPARC.

- autorise son président à signer cette convention.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Thierry CARBIENER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS

Adopté à l'unanimité



Guillaume KLEINPETER

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1126233-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 14/05/19